

<b>Rubrique 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / OU DE L'ENTREPRISE</b>
--

**1.1 Identification de produit**

Nom commercial : TERCOSTAR®  
 Code du produit : 229-01

Autres moyens d'identification  
 Identifiant Unique De Formulation (UFI): EDEK-3KGW-860G-SJ2R

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation du produit : Fongicide

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Life Scientific Ltd,	LIFE SCIENTIFIC FRANCE
	Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road Dublin 4 Ireland	11-13 rue des Aulnes, 69760 Limonest, France
Téléphone:	+353 (0) 1 2832024	N° vert : 0 800 912 759 (appel gratuit depuis un poste fixe)
Web:	<a href="http://www.lifescientific.com">www.lifescientific.com</a>	
Email:	<a href="mailto:info@lifescientific.com">info@lifescientific.com</a>	

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

En cas de d'urgence : Centre antipoison de Paris : 0140054848  
 Voir <http://www.centres-antipoison.net/> pour les numéros d'urgence associés à d'autres provinces.

<b>Rubrique 2. IDENTIFICATION DES DANGERS</b>
---

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Le produit n'est pas classé.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Classification conformément aux (CE) No. 1272/2008

Pictogrammes

N/A

Mention d'avertissement :

N/A

Mentions de danger :

N/A

Conseils de prudence :

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets.

**2.3. Autres dangers**

SP1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
SPe3	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.
EUH401 :	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Délai de rentrée sur les parcelles traitées : 6 heures en plein champ

Ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### Rubrique 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

#### 3.2 Mélanges

Caractérisation chimique  
produit phytosanitaire, fongicide, Concentré soluble (SL)

Ingrédients soumis à réglementation  
Ne contient aucune substance dangereuse.

### Rubrique 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

Informations générales :	En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Traiter les symptômes.
En cas d'inhalation :	Transporter la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un centre anti-poison ou un médecin.
En cas d'ingestion :	NE PAS faire vomir à moins d'y être invité par un centre antipoison. Si la conscience est totale, faire boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec la peau :	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Contact avec les yeux :	Enlever les lentilles de contact si présents. Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau, en maintenant les paupières ouvertes pendant au moins 15 minutes.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Sont pas connus jusqu'à présent.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

### Rubrique 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction

Pour les petits feux :	Utiliser de l'eau pulvérisée, une poudre chimique, mousse ou le dioxyde de carbone.
Pour les grands incendies :	Utiliser de la mousse anti-alcool ou de l'eau pulvérisée. Évitez d'utiliser un jet d'eau concentré, qui peut causer le feu pour disperser ou de propagation.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut être dégagé en cas d'incendie : monoxyde de carbone  
dioxyde de carbone  
oxydes de phosphore

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome. Combattre l'incendie d'une distance sécuritaire et un endroit protégé. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Refroidir les récipients fermés exposés au feu avec de l'eau pulvérisée.

**Rubrique 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**
**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Rubriques 7 et 8.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur.

**6.4 Référence à d'autres Rubriques**

Aucune donnée n'est disponible.

**Rubrique 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**
**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

**7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Stockage : Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Emballage : Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune donnée n'est disponible.

**Rubrique 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**
**8.1 Les limites d'exposition :**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire :	Protection respiratoire non nécessaire.
Protection de la peau :	Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).
Protection des mains :	Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN ISO 374-1), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN ISO 374-1): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.
Protection des yeux :	Suivez toutes les politiques spécifiques du site protection des yeux. Protection des yeux / du visage devraient être certifiés à la norme EN 166.
Mesures d'hygiène :	Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. L'utilisateur final (agriculteur, ...) doit se référer, pour le contrôle de son exposition et de sa protection individuelle, aux indications figurant en rubrique 15 du présent document.

## Rubrique 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat Physique :	Liquide
Couleur :	Bleu, transparent
Odeur :	Inodore
Seuil olfactif :	Non déterminé
Point de fusion/ point de congélation (°C) :	Non déterminé
Point/intervalle d'ébullition (°C) :	> 100 °C (produit similaire)
Inflammabilité :	Non déterminé
Limites inférieure et supérieure d'explosion :	Non déterminé
Température d'auto-inflammation :	567°C
Température de décomposition :	Non déterminé
Point d'éclair (°C) :	> 120 °C
pH (10g/l à 20 °C) :	6-7
Viscosité (Dynamique) :	7.1 mPa.s (20°C)
Viscosité (Cinématique) :	4.9 mm <sup>2</sup> /s (20°C)
Solubilité dans l'eau :	miscible
Solubilité dans d'autres solvants :	Non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non déterminé
Pression de vapeur :	env. 23,4 hPa (20 °C) (produit similaire)
Densité :	env. 1,46 g/cm <sup>3</sup> (env. 20 °C)
Densité de vapeur :	Non déterminé
Caractéristiques de la particule	
Taille des particules :	Non déterminé

### 9.2. Autres informations

#### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Explosifs :	Non explosif
-------------	--------------

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune donnée n'est disponible.

**Rubrique 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**
**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

**10.2. Stabilité chimique**

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la Rubrique 7.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune réaction dangereuse connue.

**10.4. Conditions à éviter**

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

**10.5. Matières incompatibles**

Acides forts, bases fortes, oxydants puissants

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

**Rubrique 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**
**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Résultats basés sur une composition similaire.

DL <sub>50</sub> orale rat :	>5000 mg/kg
DL <sub>50</sub> cutanée rat :	>4000 mg/kg
CL <sub>50</sub> inhalation rat :	> 5,05 mg/ml

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique.  
Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Irritation des yeux :	Non-irritant pour les yeux.
Irritation de la peau :	Non-irritant pour la peau.
Sensibilisation respiratoire ou Cutanée :	Non sensibilisant
Mutagénicité sur les cellules Germinales :	Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.
Cancérogénicité :	Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérogènes.
Toxicité pour la reproduction :	Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.
Toxicité pour le développement :	Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.
Danger par aspiration:	Pas de danger par aspiration attendu. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (STOT-SE):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition. Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents Constituants

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (STOT-RE):  
 Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1% ou plus.

**Rubrique 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**
**12.1. Toxicité**

CL<sub>50</sub> poisson (96 h): > 340 mg/l, Oncorhynchus mykiss  
 CE<sub>50</sub> Daphnie (48 h) : > 340 mg/l, Daphnia magna

Résultats basés sur une composition similaire.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Adsorption sur les sols: Mobilité réduite dans le sol.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n ° 1907/2006.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Produit:

Evaluation : Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1% ou plus.

**12.7. Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**Rubrique 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

**Rubrique 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air

**14.1. Numéro ONU**

Non réglementé pour le transport

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Non applicable

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Non applicable

**14.4. Groupe d'emballage**

Non applicable

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune donnée n'est disponible

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable

**Rubrique 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la Rubrique 3.**

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Le mélange ne contient pas de « substances extrêmement préoccupantes » (SVHC) publié par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) en vertu de l'article 57 de REACH  
<http://echa.europa.eu/web/guest/candidate-list-table>

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée n'est disponible

**Rubrique 16. AUTRES INFORMATIONS**

TERCOSTAR® est une marque déposée de Life Scientific Ltd.

Date de première délivrance : 27/09/2023

Date de la version actuelle délivrance : 30/09/2025

Les informations présentées dans ce document sont exactes au meilleur de notre connaissance, information et croyance à la date de sa publication. Toutefois, les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour les méthodes de manutention, stockage, utilisation, le transport et l'élimination du produit, et n'est pas considéré comme une garantie ou spécification de qualité. Life Scientific Limited ne pourra être tenu responsable de toute perte ou dommages résultant de la manipulation, le stockage, l'utilisation ou l'élimination du produit. Les informations contenues dans ce document ne concernent que ce produit spécifique et peuvent ne pas être applicables si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits.